

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 28 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 28 juin 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL 25/2021

Objet :

Présentation du rapport
d'activités de Dalkia 2020

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND (suppléant - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DUJARDIN (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire - CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)

**DATE DE
CONVOCATION**

16/06/2021

Avaients donnéés pouvoir :

Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur DELAGNEAU ;
M. PROUST (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur GILBON.

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAHAREL (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (TITULAIRE - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **28**
VOTANTS : **30**

Délibération n°DL25/2021
Présentation du rapport d'activités de Dalkia 2020

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3, L.1413-1, L.1414-14 et R. 1411-7,

Vu la délibération n°DL49/2020 du 21 septembre 2020 portant élection des membres de la Commission consultative des services publics locaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu le rapport du délégataire, la société DALKIA, remis au SIOM le 6 avril 2021,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse en date du 28 juin 2021,

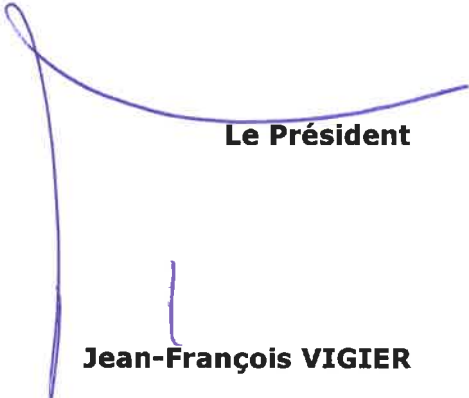
Vu la note de présentation,

Considérant l'obligation de présenter à l'assemblée délibérante le rapport 2020 du délégataire, exploitant un réseau de chaleur dont l'énergie est fournie par l'UVE de Villejust,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **Prend acte** du rapport 2020 de la société DALKIA, exploitant le réseau de chaleur de Courtabœuf suite à une délégation de service public.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :